



PAGES SPÉCIALES HÉRAULT

L'EDITO



**Nouvelle Équipe,
Nouveaux Projets !**



Sommaire

CA électif.....p2

Chasse.....p4

MSA.....p5

Journée de promotion
Wurth/Lavail.....p7

PAC / SNA.....p7

Agenda JA :

A venir prochainement :

- 11 mai : Journée Wurth
- 12 mai : AG MSA
- 19 mai : AG JA LR-MP
- 31 mai - 1 et 2 juin : congrès national JA à Mâcon
- Juin : CA JA 34
- 16 juin : CDOA
- 10-16 août : Féria



Aude Geiger
Mas de Saporta - CS 60015
34875 LATTES Cedex
Tél.: 04 67 92 18 11
www.jeunesagriculteurs34.fr
jeunes_agriculteurs34@saporta.net



Guilhem VRECORD MITEL
Mas de Saporta - CS 60015
34875 LATTES Cedex
Tél.: 04 67 95 97
www.pointinfo34.com
info_installation34@saporta.net
Permanences sur rdv :

Lattes, Pézenas, Béziers, Clermont l'Hérault,
Bédarieux, Saint Pons de Thomières ou Lodève
et Saint Martin de Londres.

Samuel MASSE
Président

Camille BANTON
Secrétaire Générale

Lors de l'Assemblée Générale du 21 mars dernier, vous avez ratifié la composition du nouveau Conseil d'Administration. Ce dernier s'est réuni le 31 mars, et a élu les membres du Bureau JA 34. Ont également été désignés nos représentants dans les différentes commissions dans lesquelles nous siégeons pour défendre l'intérêt de notre profession.

Nous sommes heureux de voir que vous vous êtes présentés en nombre à ce premier conseil d'administration : cela témoigne de votre engagement et de votre implication pour le syndicalisme jeune. C'est une nouvelle équipe, dynamique, représentative de la diversité des productions de notre département, qui s'est constituée, et qui saura relever les défis qui nous attendent.

De nouveaux défis et de nouveaux projets nous en avons et nous en aurons. JA devra toujours être plus présent sur le territoire, dans les débats et pour porter les missions qui nous tiennent à cœur, notamment l'installation et la promotion de notre belle profession, bien malmenée en cette période de crise. Nous devons diversifier nos actions, continuer le travail entamé lors du précédent mandat pour étoffer les rangs avec de nouveaux adhérents, redorer l'image de notre syndicat, développer la communication dans et autour du réseau, etc. L'implication de chacun, à son niveau, est primordiale, et nous comptons sur vous.

La fusion des syndicats JA Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées approche, et nous devons être présents également à ce niveau pour porter la voix et les spécificités de notre département dans cette nouvelle grande région, pour travailler sur la structuration de nos filières sur le long terme, afin de retrouver une agriculture viable et vivable.

Le succès, c'est se promener d'échecs en échecs tout en restant motivé. Des échecs, nous en rencontrerons, c'est inhérent au syndicalisme jeune ! L'essentiel est de conserver une équipe dynamique ...

« Venir ensemble est un commencement;

Rester ensemble est un progrès;

Travailler ensemble est un succès. »

Le premier conseil d'administration de la mandature 2016 2018 s'est tenu le 31 mars dernier. Les nouveaux élus des cantons se sont présentés nombreux pour élire leur nouvelle équipe, et pour entamer la construction d'un projet de mandat 2016 - 2018.

Il ont également réfléchi aux désignations des référents JA dans les commissions où siège le syndicat pour défendre vos intérêts. Les désignations ont été ainsi faites :

- * **Commission Départementale d'Orientation Agricole** : Samuel MASSE - Franck SOULIER => traiter des problématiques agricoles départementales (conjuncture, PAC, réglementation, installation)
- * **Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers** : Mathilde LANDES => projet de POS / PLU, permis de construire, grands travaux (LGV...)
- * **Comité d'Expertise des Calamités Agricoles** : Samuel MASSE => grêle, inondation, sécheresse
- * **Commission Départementale Chasse Faune Sauvage** : César ASTRUC (viti), Julien ROSSIGNOL (élevage) => Chasse, dégâts de gibiers et indemnisation
- * **Comité d'Agrément GAEC** : Alexandre SOULIER => conformité des projets de GAEC avec la réglementation
- * **Commission Paritaire des Baux Ruraux** : Julien ROSSIGNOL => fixer les barèmes annuels des baux
- * **Commission Départementale d'Identification** : Sébastien PETIT => Identification animale
- * **Enseignement Agricole** : Ludovic GUERRERO

Les membres du nouveau conseil d'administration JA 34



Coopérative d'Electricité de Saint-Martin-de-Londres

Votre partenaire de proximité en énergie électrique

GRABELS - 04 67 10 40 70
PAULHAN - 04 67 25 35 00

SAINT-MARTIN-DE-LONDRES - 04 67 66 67 30
SAINT-GELY-DU-FESC - 04 67 66 67 66

DIRECTION - 158 allée des écureuils 34982 SAINT-GELY-DU-FESC
www.cesml.com mail : secretariat@cesml.fr

* **Groupama** : Camille BANTON

* **Coteaux du Languedoc** : Samuel MASSE

* **Vivea** : Ludovic GUERRERO, César ASTRUC, Julien CALVET, Vivien ROUSSIGNOL

* **Service de remplacement** : Guillaume de BOISGELIN, Julien CALVET, Vivien ROUSSIGNOL, Julien ROUSSIGNOL

* **SAFER : Comité de préemption** : Rémi DUMAS, David DE MONTFUMAT, Jérémy VAUCLARE, Emilien FOURNEL

Comité Technique Départemental : Rémi DUMAS, David DE MONTFUMAT

CPR Montagne Hérault : Charles COMPAN, Fabrice SEGUIER, Julien ROUSSIGNOL

CPR Vallée de l'Hérault : Alexandre SOULIER, Franck SOULIER, Olivier BONNAFOUX

CPR Pic Saint Loup : Laurent GROS, Raymond LLORENS, Romain GELLY

CPR Lunel Est Montpellier : Rémi DUMAS, Nicolas VIGUIER, Emilien FOURNEL

CPB Bassin de Thau : Magali DARDE, Kévin BENQUE

CPR Piscénois : Aurélien CARRIER, Béranger CARRIER

CPR Biterrois Faugères : César ASTRUC, Julien BOUSSIÈRE, Sébastien LOUGE

CPR Minervois St Chinian : Ludovic GUERRERO, Nathan CARRERE, Julien CALVET, Vivien ROUSSIGNOL

CPR St Pons : Jérôme AZAÏS, Gilles GOUT

Le nouveau bureau est par ailleurs constitué de secrétaires généraux adjoints et de vices présidents qui représentent les filières autres que la viticulture sur le département : **Élevage/PAC** : Fabrice SEGUIER, Laurent GROS - **Maraîchage** : Guillaume DE BOISGELIN—**Grandes Cultures** : Béranger CARRIER

Tous ces membres du Conseil d'Administration sont **vos référents au niveau local**, de même que les jeunes désignés sur les différentes commissions sont référents pour chaque problématique. N'hésitez pas à solliciter ces élus sur vos cantons : **ils constituent la base pour faire remonter l'information** quotidiennement et pour que nous puissions traiter les problèmes rapidement au niveau départemental ! **N'hésitez pas !**

La force du réseau JA réside dans son maillage sur le territoire !

PELLENC LANGUEDOC-ROUSSILLON

Spécialiste de la vigne et de la viticulture

Votre concessionnaire CLAAS

Professionnel de la taille



Service Atelier

Magasin de
pièces détachées

Offres de
financement



10 rue des entrepreneurs
34290 SERVIAN
Tél : 04 67 39 29 00

45 allée du Roussillon
11200 LEZIGNAN-CORBIÈRES
Tél : 04 68 27 56 19

CLAAS



Chasse

Ouverture anticipée de la chasse au sanglier

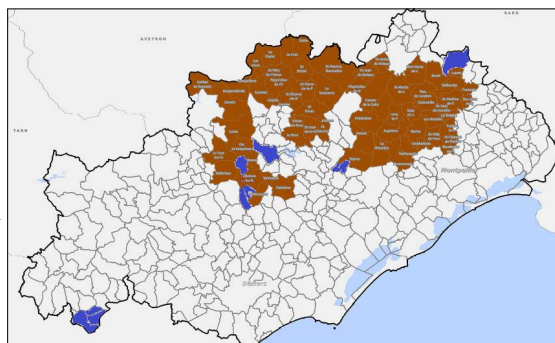
La Commission Départementale Chasse Faune Sauvage a validé courant avril l'ouverture anticipée de la chasse au sanglier.



La chasse à l'affût / à l'approche :

- * Du 1^{er} juin au 14 août tous les jours.
- * Du 15 août au 10 septembre les mercredis, samedis, dimanches, et jours fériés

Uniquement sur les communes en couleur sur la carte ci contre 12 communes (bleu sur la carte) on été ajoutées par rapport à l'an passé : **La Salvetat sur Agout, Fraisse sur Agout, Olonzac, Beaufort, Oupia, Fos, Roquessels, Carlencas, Octon, Pouzols, Popian, Claret** (liste exhaustive disponible au bureau JA34)



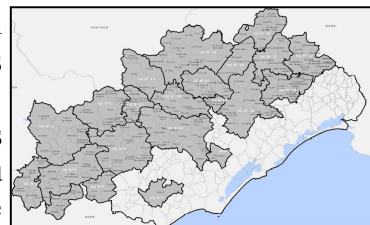
Conditions liées à la chasse à l'affût / à l'approche anticipée :

- ° Tir à balle ou arc
- ° De une heure avant le lever du soleil jusqu'à une heure après le coucher du soleil
- ° Dans les cultures ou à une distance maximum de **30 mètres** de celle-ci
- ° Bénéficier d'une **autorisation préfectorale individuelle**. Celle ci est donnée au détenteur du droit de chasse (président d'ACCA, de société de chasse communale, chasse privée) qui peut adjoindre **15 tireurs maximums** en **priviliégiant les agriculteurs chasseurs** (permis de chasse validé pour la campagne en cours et valable pour le sanglier). **Ainsi rapprochez vous rapidement de vos détenteurs de droits de chasse locaux si vous souhaitez bénéficier de cette autorisation de tir (démarche à faire impérativement avant le 10 mai).**

En cas de conflits avec l'ACCA ou les Sociétés de Chasse (refus de votre demande), **surtout faites nous remonter la situation !**

Chasse en battue :

- * Du 1^{er} juin au 14 août tous les jours uniquement sur autorisation préfectorale délivrée au détenteur du droit de chasse et sur les communes présentes sur la carte ci dessous
- * Du 15 août au 10 septembre les mercredis, samedis, dimanches, jours fériés, uniquement sur autorisation préfectorale délivrée au détenteur du droit de chasse, sur les communes présentes sur la carte ci-contre uniquement (liste exhaustive disponible au bureau JA34)



PEPINIERES VITICOLES

VITIPRO
Vaucluse

Daniel BARTES - Technicien
Pouzols-Minervois - 06 84 78 51 25

Cotisations MSA

Ce qui change en 2016...



La Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2016, ainsi que les annonces du Premier Ministre le 17 février dernier ont eu certaines de conséquences, en matière de cotisations sociales pour les non salariés agricoles.

Suppression de l'Assiette Minimum en AMEXA :

Jusqu'en 2015, quelque soient les revenus dégagés sur votre exploitation, vous cotisiez toujours pour l'assurance maladie, sur la base d'une assiette minimum de 800 SMIC. Les pouvoirs publics ont décidé que les cotisations minimales des travailleurs indépendants agricoles devaient être supprimées pour adopter la règle du prélèvement proportionnel aux revenus d'activité. Ainsi, vous cotiserez désormais à l'AMEXA (assurance maladie), dès le premier euro, et proportionnellement à vos revenus. Après plusieurs évolutions fin 2015 et début 2016, le taux de cotisation est passé à 3.04% (anciennement 10,84%).

Instauration d'une cotisation spécifique invalidité :

Son taux est fixé à 0.8%, sur une assiette minimum égale à 115% du plafond annuel de la sécurité sociale, (soit 4 441€ en 2016) soit une cotisation minimum de 35.53€

Étalement des revenus exceptionnels :

Les revenus exceptionnels (ex : indemnité versée suite à un sinistre intervenu sur l'exploitation) des exploitants agricoles exerçant à titre individuel ou dans un cadre sociétaire, et soumis à un régime réel d'imposition peuvent, sur option, demander un étalement fiscal sur sept ans. Le montant des revenus exceptionnels est alors rattaché, par fractions égales, aux résultats des 7 exercices consécutifs. Cela n'était auparavant pas possible sur le plan de vos cotisations sociales : le revenu exceptionnel demeurait donc inclus en totalité dans l'assiette de cotisation avec pour conséquence un appel à cotisation qui explosait ! La nouvelle loi prévoit que l'option pour l'étalement des revenus exceptionnels est désormais prise en compte pour la détermination de l'assiette de cotisations sociales.

Augmentation du seuil d'à-valoir :

Depuis la loi de modernisation de l'agriculture de 2010, **les chefs d'exploitation au régime réel d'imposition peuvent demander à verser**, en complément des cotisations appelées au titre de l'année en cours, **un à-valoir sur le montant des cotisations exigibles l'année suivante** offrant la possibilité aux exploitants agricoles lors de « bonnes années » de pouvoir lisser leurs revenus en versant par anticipation une fraction du montant de leurs cotisations sociales dues l'année suivante et en réduisant le montant de leur impôt sur le revenu l'année de versement de l'à-valoir (le montant de l'à-valoir étant fiscalement déductible).

Jusqu'en 2015 le montant maximal de cet à-valoir ne pouvait excéder 50 % du montant des dernières cotisations appelées. **Ce seuil est augmenté de 50 % à 75 % du montant des dernières cotisations appelées.**



CALVET
La pulvérisation sur mesure
PULVÉRISATEURS « PNEUMATIQUES »

ECO + ARRIERE
De 600 à 2000 litres

ECO + SEMI PORTE
De 600 à 1500 litres

PULVÉRISATEURS « AÉRO-CONVECTEURS »

AÉRO-CONVECTEUR TRAINÉ
De 600 à 2000 litres

AÉRO-CONVECTEUR TRAINÉ LINÉAIRE
Aspiration inversée de 800 à 2000 litres

POUDREUSES PORTÉES ET TRAINÉES

POUDREUSES PORTÉES
De 150 à 300 litres
Trainées 700 litres

«EPAMPRAGE ET DESHERBAGE»

EPAMPREURS ET BATI

e-mail: calvetiez@wanadoo.fr Tél: 04 68 27 27 70
Site: www.calvetisa.com Fax: 04 68 27 17 02
41 ALLÉE DU ROUSSILLON
RN 113 - 11200 LEZIGNAN CORBIÈRES



VCR FRANCE
PÉPINIÈRES VITICOLES

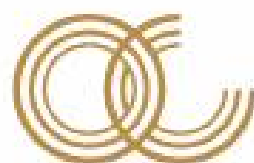
Pépinière viticole française, producteur de plants de vigne de sélection clonale française et européenne.

- ⇒ Sélection clonale française (marque ENTAV INRA) et européenne
- ⇒ Greffage à la Mortaise
- ⇒ Machines à planter

V.C.R. FRANCE
Siège social : 30190 BOUCOIRAN
Tél. (0033) 04.66.86.10.10

Loïc Breton et Kevin Baralon
06.16.39.40.19 - 06.16.38.33.98

*Des blancs
de toutes
les couleurs*



PAYS D'OC
Indication Géographique Protégée
Vins de cépages

**liberté
D'EXPRESSION**

chardonnay pinot noir
cabernet sauvignon syrah
grenache cabernet franc
merlot carmenère gamay
muscadine carignan
chenasens chassau coq portat
mourvèdre petit verdot pinot
gris marcelin grenache
gris muscadine verdot
grenache blanc muscat à
petit grain carignan blanc
chassau merlot chenin
chassau chardonnay muscadine
muscadine muscat muscat
d'alexandrie piquepied blanc
négrette muscadine aramon
verdot blanc ugni blanc
verdot muscadine
carignan blanc grenache gris
gewürztraminer muscat de
hambourg sauvignon gris pinot
muscadine bourboulenc aloupe
petit muscadine syrah pinot
blanc chassau sauvignon gris
carignan blanc



Évènement JA

Après midi promotionnelle Wurth—Lavail



*Après midi promotionnelle
Spéciale « Jeunes Agriculteurs »
Mercredi 11 mai 2016
partir de 14 heures*



Jeunes Agriculteurs de l'Hérault, en partenariat avec le Groupe Lavail, réitère cette opération qui avait été faite en 2013.

Le mercredi 11 mai prochain, à partir de 14 heures, le groupe Lavail, conjointement avec les Jeunes Agriculteurs de l'Hérault, organise une matinée promotionnelle dédiée aux JA34. Une série de promotions sur l'outillage et les consommables WURTH permettra aux jeunes qui seront présent au magasin de Servian, dans la zone d'activité de la Beaume, de bénéficier de prix avantageux sur cette gamme dont vous connaissez tous la qualité et la fiabilité.

Nous vous attendons nombreux !

Actualité

Campagne PAC 2016—Évolution sur les SNA

Chaque agriculteur doit vérifier et déclarer dans son dossier PAC 2016 les SNA qui reflètent la réalité du terrain au moment du dépôt du dossier 2016.

La correction des SNA sur TelePAC en 2016 va servir de support à la correction automatique des SNA sur 2015 à l'exception des SNA qui devront être précisées dans le "bloc notes" de la télédéclaration pour lesquelles une modification 2016 ne valait pas en 2015 (évolution entre les campagnes 2016 et 2015 : SNA apparue ou agrandie, SNA disparue ou réduite).

Ainsi une nouvelle attestation a été insérée dans l'écran TelePAC qui récapitule les attestations et engagements du télédéclarant en fin de processus de dépôt du dossier PAC 2016. Elle concerne la déclaration des SNA, et est formulée comme suit :

"J'atteste que toutes les SNA présentes sur mon exploitation et déclarées au titre de la campagne PAC 2016 sont les mêmes que celles présentes en 2015 (localisation, contour et caractéristiques identiques) à l'exception des SNA que je mentionne dans le bloc-notes."

La nouvelle attestation introduit une option par défaut : **elle signifie que, sauf mention contraire portée par l'agriculteur dans le bloc-notes de TelePAC 2016, toutes les modifications qu'il apporte à ses SNA en 2016 devront être considérées par la DDTM comme reflétant également la réalité du terrain telle qu'elle prévalait en 2015 et qu'elles devront donc être prises en compte pour la campagne 2015.**

Soyez vigilents !



FD CUMA Hérault - La Jasse de Maurin - 34470 LATTES -
Tel : 0467272707

Antenne Chambre d'Agriculture - ZAE LA BAUME -
34290 SERVIAN - Tel: 0467364793

Hérault

→ Nos métiers

- **Agrodistribution / collecte et négoce grandes cultures**
1 160 000 t. collectées dans le Groupe.
- **Semences**
1000 multiplicateurs - 20 000 ha.
- **Accompagnement des filières Viticoles-Arboricoles & Maraîchères**
Appuis techniques et approvisionnement - 45 000 ha de vigne -
2 500 ha d'arbres fruitiers - 1 500 ha de productions légumières -
40 techniciens ARTERRIS - EURAMED
- **Prestation d'emballage**
GOE Service à Lézignan-Corbières (création graphique -
emballage - bouteilles,...)
- **Nutrition & productions animales**
150 000 t. d'aliments produits
 - . **Ovins**, 300 000 agneaux commercialisés, production Label
 - . **Pamipèdes**, 500 000 canards abattus et transformés/an
 - . **Volailles**, Label et standard 80000 abattages/sem.
- **Services à la production**
Plan de fumure, calcul de ration, logiciel SIREME de traçabilité,
certiphyto...
- **Service « Irrigation, plasticulture et réglage des pulvérisateurs »** AQUATERRIS, filiale spécialisée.

→ Vos Contacts :

- **GIGNAC - ASPIRAN**
04 67 57 66 77
Jean Luc BOST -
06 22 08 84 31
- **COURNONTERRAL**
04 67 85 34 89
Frédéric CLERISSI -
06 09 95 90 30
- **THEZAN LES BEZIERES**
04 67 93 60 22
Céline FOURNIE -
06 27 34 66 29
- **OLONZAC**
04 68 91 24 51
Benoît ESCOURROU -
06 19 18 72 86
- **SERVIAN**
04 67 39 20 06
Xavier RIVERA -
06 25 31 23 67
- **SAINT CHINIAN**
04 67 38 00 02
Sébastien ROUSSE -
06 16 84 00 94

